

PLAN DU LOGEMENT

- ETEL

PL

Dgt

R

LL

LV

C+F

TH

F

PF

PFC

OB

VR

VRE

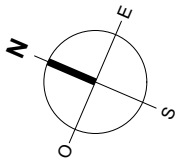
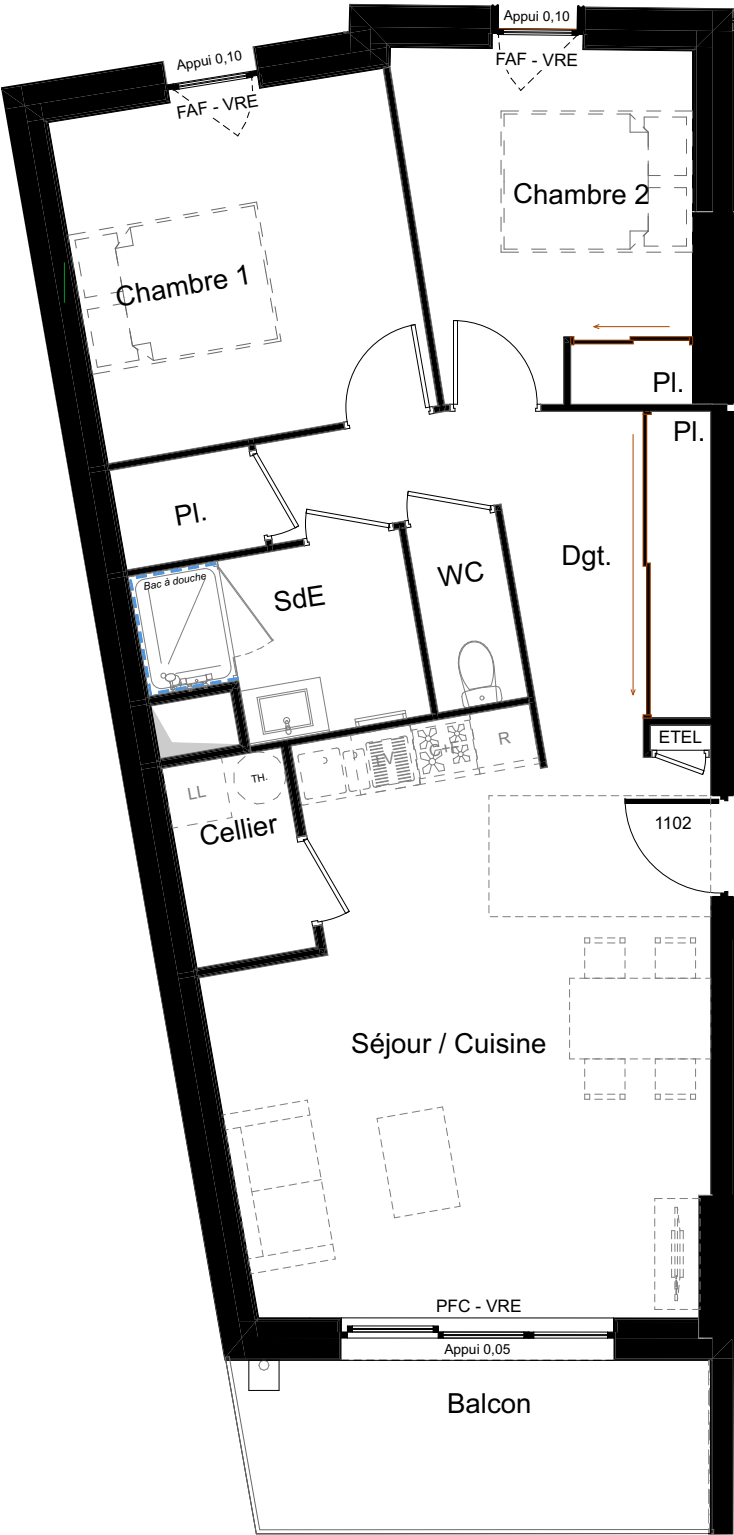
VB

FAF

GC

PAC

- Entrée principale du logement
- Tableau électrique
- Placard
- Dégagement
- Emplacement réfrigérateur
- Emplacement lave-linge
- Emplacement lave-vaisselle
- Emplacement cuisson et four
- Chaque-eau thermodynamique
- Fenêtre
- Porte fenêtre
- Porte fenêtre coulissante
- Oscillo-battant
- Volet roulant
- Volet roulant électrique
- Volet battant
- Fenêtre à allège vitrée fixe
- Garde-corps
- Sèche serviette
- Radiateur
- Faïence
- Soffite et faux plafonds
- Gaine technique
- Caillebotis
- Pompe à chaleur
- Pavés ou dalles béton enherbés

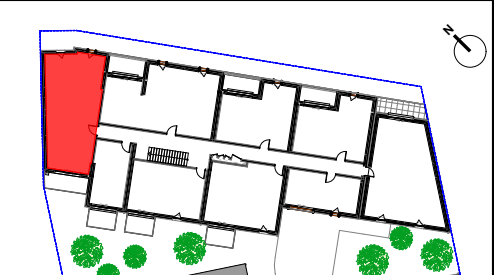
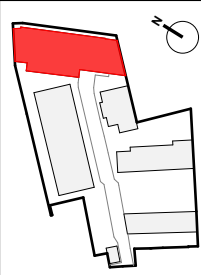


PLAN DE VENTE PROVISOIRE



HYPHEN

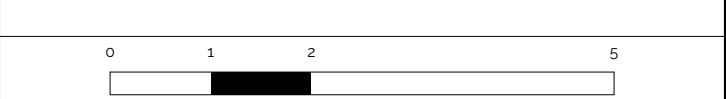
41 rue des Jars
17000 LA ROCHELLE



Niveau	Logement	Type
R+1	1102	T3

SURFACES HABITABLES	
Séjour/Cuisine	25.53
Cellier	2.41
Dgt. + PL	8.68
WC	1.68
SDE	4.48
PL	1.40
Chambre 1	11.41
Chambre 2	9.62
65,21 m²	

SURFACES EXTÉRIURES	
Balcon	8,02



Indice 0 - Date de Mise à jour : 20/01/2026



1 rue du Margat – 17000 LA ROCHELLE
contact@cohea.archi – 05 46 45 14 01

EDMP PAYS DE LOIRE
35 allée du chargement
59650 VILLENEUVE D'ASQC

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives et/ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les pentes, dénivelés, talus, soutènement, enrochements, etc ... ne sont pas figurés. Les retombées, soffites, faux-plafonds ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au Décrets du 23 mai 1997 (art. 111-2).